



INFORMATIONS & RÈGLEMENT

# JUNGLE PaRK

## INFORMATIONS et Règlement

Conditions d'accès .....	2
Hygiène et Sécurité .....	2
Responsabilités .....	3
Règles de sécurité et d'utilisation des structures .....	3
Anniversaires au JUNGLE PaRK .....	4

*Le règlement du Jungle Park de Lecci a été conçu, avant tout, afin d'assurer la sécurité de vos enfants dans un environnement sain. La Direction du Jungle Park se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne ne le respectant pas.*

## Conditions d'accès

Toute personne désirant entrer dans le Jungle Park doit s'acquitter, à l'accueil de la structure, de son droit d'entrée. Le Jungle Park propose une entrée gratuite à l'adulte accompagnant l'enfant. Cependant, un accompagnant supplémentaire devra payer un tarif d'entrée de 2€.

Seuls les enfants accompagnés d'un adulte pourront être admis dans le parc. Tout enfant présent dans le parc doit être sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte (plus de 18 ans). De même, aucun adulte non accompagné d'enfant de 0 à 12 ans ne sera autorisé à pénétrer dans le parc. Les enfants possédant un droit d'entrée au Jungle Park auront en leurs dispositions un bracelet de couleur. Celui-ci permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux le jour de la visite. Toute sortie sans bracelet est définitive.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'accès aux jeux ne peut se faire qu'en chaussettes antidérapantes. Des chaussettes sont en vente à l'accueil si besoin.

Boissons et aliments d'origine extérieure sont interdits : dans l'enceinte du Jungle Park, un espace snack & boissons est mis à votre disposition.

***Interdiction de fumer ou de vapoter, animaux interdits. Cigarette électronique interdite.***

## Hygiène et Sécurité

Les parents peuvent accompagner les tout petits au sein de l'air bébé à la condition de retirer leurs chaussures et de porter des chaussettes.

Toute boisson ou nourriture est formellement interdite à l'intérieur de la structure de jeux. Tout objet pouvant présenter un risque de blessure (lunette, bijou, ceinture, écharpe et foulard, pince à cheveux, ainsi que tout vêtement comportant des sangles, lacet, cordon ou capuche,) couteau et cutter est interdit à l'intérieur de la structure de jeux.

Les usagers s'engagent à dégager les équipements et zones de sécurité qui les entourent de tout obstacle ne faisant pas partie intégrante du jeu, et notamment des objets leur appartenant et qu'ils ont apporté au sein de l'établissement.

## Responsabilités

**Le Jungle Park décline toute responsabilité, en cas de dommage ou accident, en l'absence d'une surveillance appropriée et d'une utilisation des structures de jeux dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles.**

**Le Jungle Park décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des objets laissés dans l'ensemble de l'établissement.**

## Règles de sécurité et d'utilisation des structures

**Les enfants présents au sein du Jungle Park sont sous l'entière responsabilité et surveillance des adultes accompagnateurs. L'adulte accompagnateur est chargé d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et de les lui faire respecter.**

**Les structures de jeux sont exclusivement réservées aux enfants de 0 à 12 ans. L'âge, la capacité et les avertissements indiqués sur chaque structure de jeux doivent être respectés.**

**Des espaces de jeux spécifiques sont réservés aux plus jeunes de 0 à 3 ans et aux enfants de 3 à 12 ans.**

**Dans le cas où un enfant se trouverait en difficulté à l'intérieur d'une structure, l'accompagnateur responsable devra prévenir l'équipe du Jungle Park pour une intervention.**

**Toute dégradation faite aux jeux ou structures par un enfant ou adulte sera sous l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant et pourra amener à des poursuites.**

**Pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit de grimper sur les filets extérieurs des structures, de monter ou descendre les toboggans en sens inverse, de sortir les jeux mobiles de leurs espaces.**

**Les usagers s'engagent à respecter les zones de sécurité, notamment aux abords des entrées et sorties des différents modules de jeux présents dans le parc, afin d'éviter les heurts entre les enfants utilisant l'équipement et ceux qui ne l'utilisent pas.**

## **Anniversaires au Jungle Park**

**Lors d'un anniversaire, la présence en permanence d'un parent ou adulte responsable est obligatoire.**

**Le Jungle Park rappelle que l'ensemble des enfants invités pour l'anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte responsable.**

***Toute l'équipe du Jungle Park vous remercie de votre attention responsable et vous souhaite un très bon moment au sein du parc.***